

La Suisse face à la campagne de Pologne de 1939

Autor(en): **Bonard, Claude**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): - **(2020)**

Heft 2

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-913864>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Le 1^{er} septembre 1939, l'armée suisse mobilise. Rappelons que les brigades de «couverture frontières,» créées en 1937, étaient alors déjà en service.

Histoire militaire

La Suisse face à la campagne de Pologne de 1939

Claude Bonard

Of spéc; ancien membre du Service historique de l'Armée

Le 1^{er} septembre 1939, l'Europe bascule à nouveau dans la guerre. La Suisse n'a comme toujours qu'une seule volonté : celle de défendre son intégrité territoriale et sa population dans le respect de la politique de neutralité qui a depuis des siècles caractérisé son action. L'angoisse de la guerre imminente est perceptible au sein de la population suisse et de nombreux témoignages et souvenirs ont été publiés qui nous donnent le re et de l'ambiance du moment. En voici deux :

« 1939 : C'est sous la menace d'une guerre imminente que se déroula ce cours dans la région de Semsales. Il fut marqué par deux faits : un formidable exercice de tir combiné infanterie-artillerie, sous la Dent de Lys, exercice dirigé par haut-parleur, et la longue marche de retour jusqu'à Préverenges-Lonay. Et chacun de penser en se quittant après ces trois semaines : « Pourvu qu'on ne soit pas mobilisé sous peu à cause d'une guerre ! » ... Il devait hélas en être autrement ».¹

Ou encore :

« Mon fiancé était venu. On était allés se promener. Tout le monde était triste, on sentait bien que ça n'allait pas. Il m'a dit « Je crois qu'on est à la veille de la guerre, on ne peut pas se marier maintenant. Il faut attendre la fin de la guerre. Tu verras, cette guerre elle va aller très vite. On a attendu, attendu et le 29 mai 1942 on s'est marié quand même que la guerre n'était pas finie ». ²

Le 28 août 1939 au soir, le Président de la Confédération suisse annonce à la radio la décision du Conseil fédéral de mobiliser les troupes frontières en raison du danger de guerre menaçant.

Le 30 août, l'Assemblée fédérale élit le commandant en chef de l'armée en la personne du commandant du 1^{er} corps d'armée, Henri Guisan. Son élection est accueillie favorablement dans le pays. ³ Conscient du fait que la situation politique se dégradait rapidement en Europe

et qu'un conflit était proche, le gouvernement suisse convoqua l'Assemblée fédérale pour le 30 août 1939 et se décida à publier une nouvelle déclaration de neutralité dont voici le texte :

Déclaration de neutralité du 31 août 1939

LE CONSEIL FEDERAL SUISSE

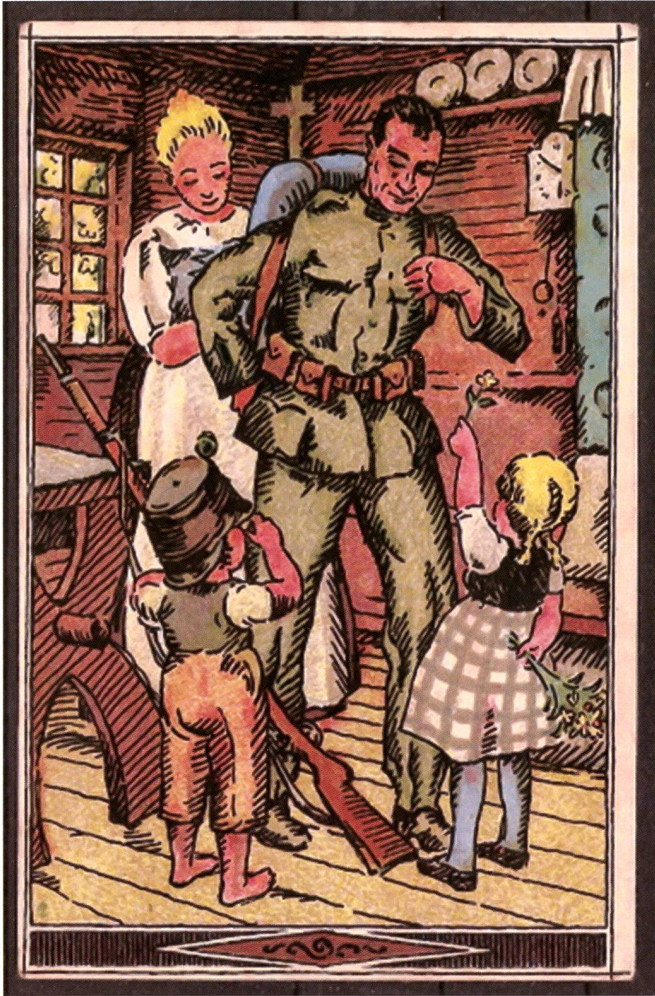
a décidé de faire la déclaration de neutralité suivante :

La tension internationale qui a obligé la Confédération suisse à prendre des mesures militaires l'incite à manifester à nouveau son inébranlable volonté de ne se départir en rien des principes de neutralité qui inspirent sa politique depuis plusieurs siècles et auxquels le peuple suisse est profondément attaché parce qu'ils répondent à ses aspirations, à son organisation intérieure et à sa situation vis-à-vis des autres Etats.

En vertu du mandat spécial qui vient de lui être décerné par l'Assemblée fédérale, le Conseil fédéral déclare donc formellement que la Confédération suisse maintiendra et défendra par tous les moyens dont elle dispose l'inviolabilité de son territoire et la neutralité que les traités de 1815 et les engagements qui les complètent ont reconnues être dans les vrais intérêts de la politique de l'Europe entière.

La Confédération tiendra à honneur de faciliter, ainsi qu'elle l'a fait au cours des dernières guerres, l'activité impartiale des œuvres humanitaires qui peuvent contribuer à atténuer les souffrances qu'engendrerait un conflit.

Se fondant sur les assurances qui lui ont solennellement réitérées, le Conseil fédéral a la conviction que la présente déclaration sera considérée comme l'affirmation loyale des conséquences résultant pour la Confédération suisse des traités et engagements internationaux qui la concernent. ⁴



La «mob» et le départ du soldat.

Ainsi que l'a souligné le Professeur Edgar Bonjour dans son ouvrage magistral consacré à l'histoire de la neutralité suisse pendant la Seconde Guerre mondiale, « la déclaration de neutralité remise à quarante Etats fut bien accueillie sur toute la ligne. Déjà quelques jours plus tôt, juste avant l'ouverture des hostilités entre l'Allemagne et la Pologne, le gouvernement allemand avait chargé spontanément son ministre (il s'agit du Ministre d'Allemagne à Berne O. Köcher) de renouveler verbalement sa déclaration du 21 juin 1938. Il exprimait l'espoir que la Suisse, de son côté, se conformerait aux principes d'une stricte neutralité. Le ministre d'Italie à Berne t verbalement une déclaration analogue et ajouta que l'Italie, en cas de guerre, tiendrait ses ports et ses voies de communication à disposition pour les marchandises destinées à la Suisse ». ⁵

Les réactions de la France et de l'Angleterre suivirent avec des déclarations allant dans le même sens. Le 1^{er} septembre, le Conseil fédéral décrète la mobilisation générale de l'armée. Selon le professeur Bonjour, « Quelques jours plus tard, le Général constatait que l'armée suisse tout entière occupait ses secteurs

d'opérations dix minutes avant que la Grande-Bretagne eût déclaré la guerre à l'Allemagne dimanche 3 septembre à 12h10 ». ⁶

A propos de notre neutralité, rappelons que selon les recherches les plus récentes, celle-ci trouverait ses racines dans les tensions confessionnelles au moment de la Réforme protestante. Pour éviter un éclatement du pays qu'aurait causé l'alliance avec un Etat tiers catholique ou protestant, on aurait peu à peu décidé de ne s'allier avec personne. Plus tard, les diplomates de l'Europe entière réunis à Vienne avaient décidé que la neutralité de la Suisse était dans l'intérêt de l'Europe. C'est en effet le 20 mars 1815 que le Congrès de Vienne avait reconnu la neutralité armée de la Suisse, un principe confirmé par la suite plusieurs fois au plan international. Pour le Professeur Jean F. Freymond, « La neutralité et la politique de neutralité de la Suisse sont nées au cours d'un long processus qui remonte au XIV^e siècle. La neutralité est tout d'abord un état d'esprit, une attitude qui s'impose parce qu'on a conscience que la Confédération, soit une alliance à perpétuité, est fragile et qu'il est fondamental d'éviter qu'elle se retrouve divisée du fait que les uns prennent parti pour un camp et les autres pour un autre. La neutralité s'impose ainsi peu à peu comme une évidence à ceux qui savent que cette Suisse qui se développe repose sur la volonté, qui vient se greffer sur la géographie, et au fur et à mesure que le temps passe, sur une histoire commune. Construction fruit de sagesse et de tâtonnements, la Suisse s'est ancrée au fil des siècles dans ce qui reste aujourd'hui tout autant essentiel, un fédéralisme véritable pénétré du principe de subsidiarité, la démocratie semi directe, la neutralité et la sécurité collective dont la colonne vertébrale est la solidarité ». ⁷

Mais revenons aux heures cruciales de cette fin d'été 1939. Le 1^{er} septembre, le Conseil fédéral décrète la mobilisation générale de l'armée qui est effective le 2 septembre.

Dans un livre destiné au grand public destiné à fortifier l'esprit de défense de la population suisse intitulé La Suisse en Armes publié aux éditions patriotiques en 1940, la préface signée de la plume du Conseiller fédéral Rudolf Minger, chef du Département militaire fédéral sonne comme un avertissement destiné à tout ennemi potentiel qui voudrait attaquer la Suisse :

« Le dimanche 3 septembre 1939, je fus témoin de l'assermentation d'un régiment d'infanterie de montagne bernois. L'expression grave et décidée des visages, comme aussi l'énergie et la ferveur avec laquelle les soldats prononcèrent « Je le jure » m'allèrent droit au cœur. Ce serment de fidélité à la patrie, notre armée l'a emporté vers les frontières, avec la confiance et la sympathie du peuple unanime. Le monde entier sait que notre peuple n'a pas seulement la volonté de se défendre, mais qu'il en a aussi la possibilité. Tout agresseur, quel qu'il soit, se heurterait à notre armée, secondée par notre sol, et devrait engager d'imposants moyens en hommes et en matériel pour tenter d'en venir à bout ». ⁸

Décrivant la situation en Suisse au lendemain de



Le canon d'infanterie 4,7 cm modèle 1936 est produit à plus d'un millier d'unités et sert massivement dans l'armée suisse au cours de la Seconde Guerre mondiale.

l'élection du Général, le Professeur Edgar Bonjour déjà cité constate: « *Le peuple suisse, y compris les partis politiques non représentés au sein de l'Exécutif, réservèrent aux dispositions prises par le Conseil fédéral et le Général un accueil unanime et si favorable qu'il fit impression à l'étranger. On y considéra avec un respect croissant la mobilisation de guerre de l'armée et on commença à se faire une idée de la force de résistance dont serait capable une Suisse dont on avait longtemps fait peu de cas. (...) Lors de la première guerre mondiale, on avait été bien loin de s'entendre sur la question de savoir qui était responsable de ce conflit meurtrier. Cette fois, tous les milieux, de la gauche à la droite, tenaient Hitler pour le principal responsable* ». ⁹

Ainsi que le rappelle le lieutenant-colonel Gilles Attinger dans un article consacré à l'histoire de la Brigade frontière 2 publié dans la *Revue Militaire Suisse*, « le 28 août 1939, les troupes frontières sont mobilisées. La br fr 2 gagne ses positions et le PC de br s'installe à l'Hôtel du Soleil à Neuchâtel. (...) Dès leur arrivée, les troupes de la brigade vont se mettre à construire leurs fortins et barrages antichar. C'est notamment le cas des forts et barrages de Valangin, dont le gros œuvre est accompli par la troupe, avant d'être terminés par des entreprises privées. Ces constructions représentent le dernier rempart de fortifications barrant l'accès au Plateau ». ¹⁰

Au moment de sa mobilisation, l'Armée Suisse comporte selon l'historien militaire Pierre Streit :

- 450'000 hommes, 53'000 chevaux, 15'000 véhicules à moteur;
- 8 brigades frontières;
- 6 divisions de campagne;
- 3 divisions de montagne;
- 3 brigades de montage à deux régiments;
- 3 brigades légères;

- 2 canons de 47 mm et 4 lance-mines par bataillon d'infanterie .

Il faudra attendre la fin de l'année 1940 pour que l'armée soit dotée de :

- 3 compagnies de 8 chars par brigade légère;
- la mise en service du nouveau canon d'artillerie de 105mm;
- 44 pièces de défense contre avions (DCA);
- 86 avions de chasse dont 18 Me 109. ¹¹

Pour sa part, le colonel et historien Hervé de Weck, ancien rédacteur en chef de la *RMS* relève que « depuis 1930, l'opinion publique suisse a été sensibilisée par le chef du département militaire fédéral, M. Rudolf Minger, à la nécessité de rendre crédible la défense militaire du pays, Des 1935, les socialistes, jusqu'alors antimilitaristes, reconnaissent la nécessité d'une défense militaire et de sa réorganisation. Un emprunt public pour la défense nationale rapporte 335 millions de francs! De 1933 à 1939, les dépenses consacrées à l'augmentation des capacités militaires de la Suisse atteignent le montant énorme pour l'époque de 802 millions 525'000 francs suisses. » (...) Les divisions, regroupées en 3 corps d'armée, passent de 6 à 9, devenant de Grandes Unités tactiques, non plus opératives. Elles perdent leurs brigades d'infanterie et d'artillerie, remplacées par 3 régiments d'infanterie et 1 régiment d'artillerie. (...) Les écoles de recrues sont portées à 17 semaines, les cours de répétition annuels à 3 semaines en février 1939. Des 1935, le Département militaire fédéral commande en Tchécoslovaquie 300 chars légers LTL-H Praga (Char 39), seuls 24 d'entre eux arrivent en Suisse avant 1938, sans moteur ni armes de bord, dont 12 en pièces détachées! Au début de la guerre, des troupes montées (cavalerie - dragons), des formations motorisées et des cyclistes, quelques armes d'appui et une compagnie de

8 chars figurent à l'ordre de bataille de chacune des trois brigades légères. Ce sont les seuls chars de combat de l'armée. L'aviation n'aligne qu'une vingtaine de chasseurs modernes, des Messerschmitt Bf 109 sur les 89 commandés en Allemagne en 1939. Les premiers Morane-Saulnier français, construits sous licence, n'arriveront dans les escadrilles qu'en janvier 1940. La DCA ne possède en 1939 que 7 canons de 7,5 cm et 24 de 20 mm, efficaces jusqu'à 1'500 mètres. En octobre 1940, 280 pièces de 20 mm auront été remises à la troupe. L'essentiel de l'artillerie, dont une partie date du 19^e siècle, est encore hippomobile. Le Service technique militaire reçoit ordre de produire en masse, sous licence Bofors, un canon antichar de 4,7 cm. En septembre 1939, la troupe peut déjà compter avec 823 canons d'infanterie de 4,7 cm, dont la munition perce le blindage de presque tous les types de chars étrangers ». ¹²

Au cours des premières semaines du conflit, l'état-major général suisse veille à rassurer les belligérants sur le fait que la Suisse entendait faire respecter sa neutralité et que les dispositions militaires qu'elle prend, le sont dans ce seul but. Des contacts ont lieu dans ce sens, notamment au niveau des attachés militaires accrédités à Berne mais pas seulement. Ils sont aussi facilités du fait que plusieurs officiers suisses de haut rang ont suivi soit l'enseignement de l'Ecole Supérieure de Guerre à Paris soit celui de la deutsche Kriegsakademie de Berlin. Les réseaux tissés avant la guerre tant à Paris qu'à Berlin peuvent s'avérer précieux. C'est dans cet état d'esprit que, conscient de l'état réel de ses forces, le général Henri Guisan charge à la fin du mois de septembre 1939 le major Bernard Barbey, journaliste, écrivain bien connu qui habitait à Paris avant la mobilisation de guerre d'une mission particulière. Il le prie de prendre contact sous prétexte de ses affaires civiles à Paris avec l'état-major français et d'y avoir des discussions informelles avec l'état-major français. Il s'agissait pour le commandant en chef de l'armée suisse d'examiner l'hypothèse de la conclusion d'un accord militaire secret dans le cas où une attaque allemande contre la Suisse interviendrait. Dans ce cas, les intérêts suisses et français deviendraient convergents, ainsi que l'a fait remarquer l'historien Werner Rings. Une telle offensive aurait en effet pour conséquence de fragiliser la ligne de communication française Nord-Sud par la vallée du Rhône (13) Toutefois, l'offensive allemande de 1940 et la défaite de la France réduirent à néant ces efforts et la situation va devenir très inconfortable politiquement parlant pour la Suisse au moment où les troupes allemandes découvrent presque par hasard le 16 juin 1940 à Dijon et à La Charité-sur-Loire de wagons de chemin de fer contenant les archives du ministère des Affaires étrangères et du haut commandement français. Ces wagons d'un train qui aurait dû rejoindre Vichy contiennent notamment les documents relatifs aux discussions militaires secrètes conduites à l'initiative du Général Guisan entre la Suisse et la France à l'insu du Conseil fédéral. Selon l'historien Hans Senn, ancien chef de l'état-major général de 1977 à 1980 : « La découverte de ces documents mit la Suisse dans une situation embarrassante car ils prouvaient que la Confédération suisse ne respectait pas une stricte

neutralité, donnaient l'opportunité à l'Allemagne nazie d'exercer des pressions sur elle ». ¹⁴

Dans son journal, celui qui allait un peu plus tard devenir le chef de d'état-major particulier du Général Henri Guisan, le major Bernard Barbey écrivait à la date du 20 septembre 1939 :

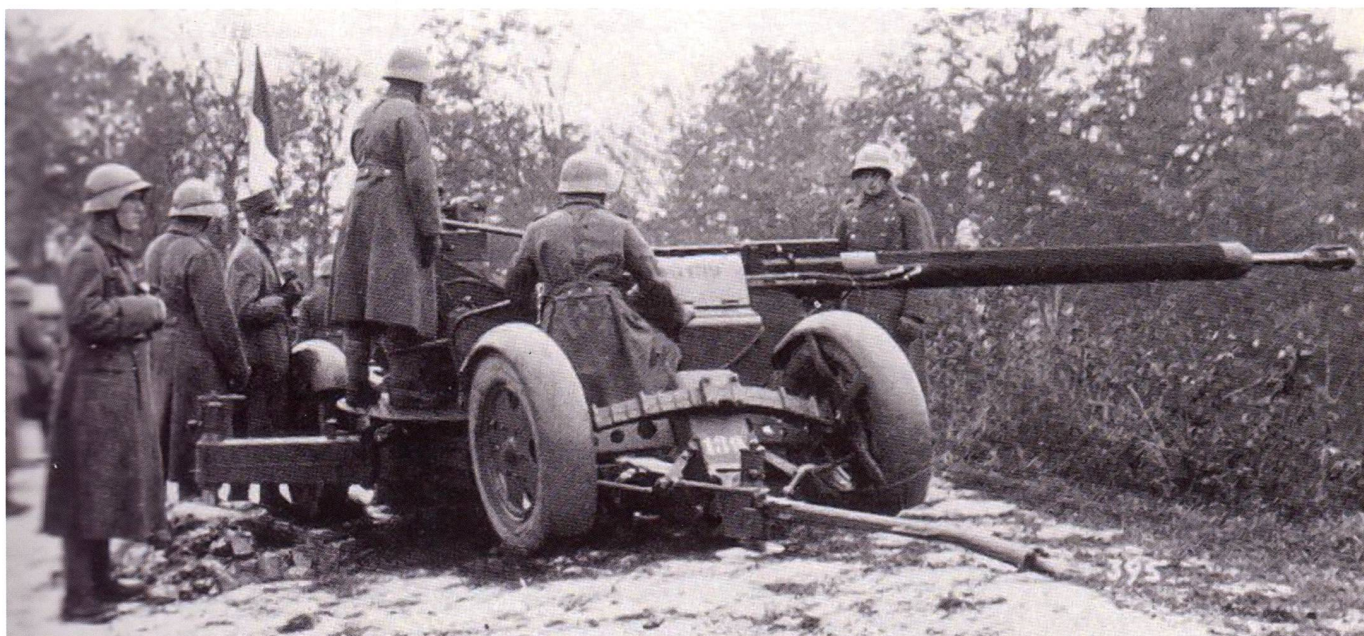
« le Général est entré chez Masson et lui a demandé son appréciation. Masson lui a montré qu'avec l'écrasement prochain de la résistance polonaise, la Wehrmacht pouvait, d'ici peu, porter à l'ouest l'offensive qui ferait peser sur nous une menace évidente. Le Général a entendu Gonard (il s'agit du lieutenant-colonel Samuel Gonard, en charge des opérations à l'état-major particulier du Général) : même appréciation et cet avis très net: le moment est venu de concentrer l'armée sur une position défensive, avec effort principal à la frontière allemande ». ¹⁵

Evoquant la situation militaire de la Suisse à l'issue de la campagne de Pologne, Hervé de Weck déjà cité livre l'appréciation suivante: « En juin 1940, les troupes allemandes bordent la frontière Ouest de la Suisse qui est pratiquement encerclée. L'écrasement de la Pologne - certains pensaient en haut lieu qu'elle résisterait des mois, alors qu'en vingt jours tout est terminé - révèle que la guerre de mouvement, doctrine dominante en Suisse durant l'entre-deux-guerres, n'a aucune chance de succès. Avec les moyens à disposition, on ne peut que tenir sur place. Ce paramètre sous-tend la « position d'armée » décidée par le général Guisan. On ne peut plus se défendre des la frontière, il faut a priori abandonner du terrain pour gagner de la profondeur et occuper des positions solides, renforcées par des fortifications. Combien de temps tiendrait le dispositif? Le Commandant en chef estime à deux jours la résistance des brigades frontière, celle de la position de la Limmat à une semaine, celle de l'armée, avec ses seuls moyens, à quatre semaines, une appréciation qui apparaît bien optimiste ! ». ¹⁶

A propos de l'armée polonaise, ainsi que M. Le professeur Tadeusz Panecki l'a mis en évidence dans son ouvrage consacré aux *Etudes de l'histoire militaire polonaise du XX^e siècle*, en 1939, fière de ses traditions, l'armée est néanmoins sous-équipée en artillerie, en chars de combats, en canons anti-aériens et en avions militaires par rapport à la France, à l'Allemagne et à l'Union Soviétique. Cette situation découle du niveau limité de l'industrialisation du pays et du manque de ressources financières dévolues au budget d'armement. Néanmoins, si l'on compare avec l'armée suisse au moment de la mobilisation de 1939, l'armée polonaise possède toutes proportions gardées un armement nettement supérieur. (17)

Cette armée motivée et robuste ne put faire face à une lutte sur deux fronts, l'Armée Rouge venant la poignarder dans le dos en engageant les hostilités contre la Pologne le 17 septembre 1939. En Suisse, l'état-major pressentait que la Pologne n'abandonnerait pas le combat.

Au début de l'année 1940, le général Henri Guisan profite



Un canon de défense contre avions de 34 mm mis au point par W+F à Berne.

de la publication d'un livre destiné au grand public pour exhorter les Suisses à rester unis face au danger. Son message est clair : «TENIR! Tel est le mot d'ordre dont soldats et civils, hommes et femmes suisses, doivent s'inspirer pour braver les difficultés de l'heure présente et surtout de l'avenir. Nous tiendrons, si nous gardons présente à l'esprit la pensée de Vinet : «*Je veux l'homme maître de soi, afin qu'il soit mieux le serviteur de tous!*». Puisse le présent ouvrage auquel je souhaite plein succès, renforcer notre volonté! Quartier général, janvier 1940, le commandant en chef de l'armée Général Guisan ».¹⁸

En 1941, un second volume consacré à l'occupation des frontières en 1940 est édité. Au total, en 1945, la collection en comptera trois. Dans cet ouvrage, Le colonel Léderrey consacre un chapitre à l'analyse de la campagne de Pologne. Il termine sa description des événements comme suit :

«Au dire de leurs adversaires, les soldats polonais firent preuve de leur bravoure traditionnelle, mais celle-ci ne put s'étayer sur des moyens matériels suffisants. Les conditions atmosphériques et la nature du terrain favorisèrent d'autre part l'emploi massif des avions et des engins motorisés, éléments essentiels de la guerre-éclair. Le plan allemand, basé sur la surprise, était audacieusement conçu. Il trouva pour sa réalisation une jeunesse ardente, sportive et techniquement tout à fait au point, dirigée par des chefs sachant développer leur initiative dans le sens d'une fructueuse collaboration. Le 3 septembre, l'Angleterre et la France garantes de la Pologne, avaient déclaré la guerre à l'Allemagne, sans être, semble-t-il, en état de l'entreprendre. Dans tous les cas, le Reich, confiant dans son « Westwall » ou ligne Siegfried, ne se laissa pas détourner de son dessein ». Dans ses conclusions, Léderrey écrit : «La guerre-éclair mise au point en Pologne, fait à nouveau ressortir

combien la surprise – réalisée par le choix du moment et du lieu de l'attaque, autant que par l'application d'un plan coordonné et de procédés inattendus – favorise l'initiative de l'assaillant et paralyse le défenseur ».

Et s'adressant à l'opinion publique suisse, il souligne : «*Les vaincus nous rappellent que la capacité de résistance et d'action du combattant, sa valeur morale si l'on veut, est déterminée par la qualité et la quantité du matériel dont il dispose et sait tirer parti. Ils nous rappellent aussi, puisque les moyens actuels répartissent la terreur et la souffrance sur l'ensemble d'un pays en guerre, que seul un peuple uni et viril peut tenir le coup. Ils nous rappellent enfin que la défense d'un pays ne s'improvise pas et que les sacrifices de toute nature qu'elle exige doivent être consentis dès le temps de paix ».*¹⁹

Dans un autre chapitre de ce livre, le colonel Roger Masson évoque la neutralité armée du pays : «*Nous assistons maintenant à la mêlée des Puissances pour la conquête de la suprématie. Il est encore impossible de juger des événements passés ou d'en tirer une conclusion, d'entrer dans les détails de leur développement. Ce sera la tâche des historiens futurs. Mais ce qui, aujourd'hui déjà (second semestre 1940) peut et doit être retenu, c'est que dans cette guerre aussi – en acceptant des sacrifices particulièrement lourds pour un petit pays – la Confédération suisse a tout fait pour rester en dehors du conflit et sauvegarder sa neutralité. Et son meilleur instrument en cela a été son armée sous les drapeaux. Rien n'empêchait d'envisager, dans le conflit actuel, des possibilités et des raisons stratégiques pour faire de la Suisse un terrain d'opérations militaires. En théorie, une menace se dessina tout au début des hostilités, en septembre 1939. Le gros des forces allemandes était alors engagé en Pologne, tandis que la frontière*



Une arqueeuse 1941 dans sa position de feu, en montagne.

occidentale du Reich n'était couverte essentiellement que par des unités défensives. Le commandement des forces militaires alliées françaises et britanniques aurait pu, dans cette phase de la guerre, tenter une grande offensive d'enveloppement. Mais on n'assista qu'à des engagements sans importance sur les avants de la « ligne Siegfried » et aucune action sur les flancs ou les arrières de ce dispositif de défense – en le contournant par le nord ou par le sud – ne fut entreprise. La condition préalable à un mouvement de ce genre eut été la violation des territoires neutres. Mais la Suisse aussi bien que la Belgique et les Pays-Bas resta en dehors des opérations militaires. Sur les hauteurs du Jura comme à nos autres frontières, l'armée suisse était prête à faire face à toute invasion. La situation devint beaucoup plus critique pendant l'été 1940. »²⁰

A propos du colonel EMG Roger Masson, Je ne veux pas terminer sans lui rendre hommage en abordant un aspect spécifique de la situation de la Suisse au cœur d'une Europe en guerre, celui du renseignement. Au cours d'un récent colloque consacré au renseignement dans les pays neutres organisé par l'historien Christophe Vuilleumier sous l'égide de l'Association Suisse d'Histoire et de Sciences militaires, M. Christian Rossé a brossé le tableau de la communauté internationale du renseignement en Suisse durant la Seconde Guerre mondiale. Il a notamment décrit comment des agents de divers réseaux d'espionnage traversèrent la frontière pour alimenter en informations récoltées dans toutes l'Europe occupée une communauté internationale du renseignement établie en Suisse ayant pour élément central le Service de renseignements suisse (SR) dirigé par Masson. Christian Rossé mit aussi en évidence pourquoi la Suisse

fut choisie comme plaque-tournante par beaucoup de ces organisations pour l'établissement de leurs réseaux en Europe occupée. Cette communauté avait des règles, largement dictées par l'hôte helvétique, et contenue dans ce qui constitue un gentleman's agreement resté largement tacite. Pour sa part, le Professeur Tadeusz Panecki de l'Université Maria Grzegorzewska de Varsovie a mis alors en évidence l'extraordinaire activité des services de renseignement polonais en Suisse pendant cette période. En particulier, le rôle capital joué par Mme Halina Szymańska, épouse de l'attaché militaire polonais à Berne. 21 Toujours à propos du renseignement, les officiers de renseignements suisses actualisaient en permanence leurs informations, permettant ainsi de tirer les enseignements des campagnes de la Wehrmacht en Pologne en 1939 et en France en 1940. Un manuel en ma possession à l'usage des officiers de renseignement de l'Etat-Major de l'Armée en témoigne. Ce volume comprend des fiches descriptives détaillées des caractéristiques et des silhouettes des armements, chars de combat et canons équipant les différentes armées belligérantes. Mon exemplaire comprend une mise à jour datée du mois d'août 1940. L'officier de renseignement à qui appartenait ce répertoire avait inséré en regard des fiches décrivant l'armement allemand, des photographies et des coupures de presse issue de revues militaires allemande dont *Signal*, le journal militaire de propagande créé en 1940, à l'initiative de l'Oberkommando der Wehrmacht diffusé en France à partir de juillet 1940. Plusieurs photos ont manifestement été prises soit en Pologne en 1939 soit en France en 1940.²²

Dans son Rapport à l'Assemblée fédérale sur le service actif 1939-1945 publié en mars 1946, le général Henri

Guisan évoque les incidences de la campagne de Pologne sur ses décisions :

« *Cependant, la campagne de Pologne absorba pendant plusieurs semaines le gros des forces allemandes. Elle nous valut un précieux répit. L'armée française demeura sur ses positions l'arme au pied ; et ce que l'on a appelé la « drôle de guerre » vint nous accorder ensuite le temps nécessaire pour établir les plans qui nous auraient manqué au début de septembre 1939. Nous eûmes cette première chance. Je pus donc faire dresser un premier plan d'opérations pour l'hypothèse « Nord », plan qui porte la date du 4 octobre. (...) pourquoi était-ce par un plan « Nord » que nous devions commencer ? Les raisons en sont évidentes. Déjà, l'Allemagne faisait figure de nation de proie. Elle venait d'en donner la preuve manifeste en déclenchant dès les derniers jours d'août, son offensive contre la Pologne, avant même que toutes les possibilités de conciliation ne fussent épuisées. Et maintenant, cette première campagne terminée victorieusement dans un délai qui passait toute prévision, la Wehrmacht était en mesure de ramener ses forces disponibles de l'est et de les engager sur le théâtre occidental ».*²³

S'agissant de la doctrine et des moyens, le Général Guisan rappelle comment les enseignements de la campagne de Pologne furent tirés au niveau de sa prise de décision : « *Les leçons de la guerre de Pologne donnèrent raison aux esprits clairvoyants (qui) pressentaient les changements extraordinaires que l'emploi de l'aviation et des engins blindés devaient apporter à la physionomie de la bataille. (...)*

L'emploi massif des blindés et des avions, dont les armées allemandes offraient l'exemple, devait déterminer le choix de nos positions. Il s'agissait d'utiliser au maximum les obstacles que notre sol pouvait opposer à la pénétration des chars, les masques et les couverts qui permettraient à nos troupes d'échapper aux vues et au tir des avions. (...)

De là découla notre doctrine de combat, qui fut formulée dans mon « instruction sur la conduite du combat défensif » de novembre 1939. Elle échelonnait nos forces sur trois zones d'importance variable :

- *la zone frontière, défendue à outrance par les troupes frontière ;*
- *une zone plus ou moins profonde, suivant les régions, dans laquelle se livrait le combat retardateur ;*
- *la position d'armée, occupée par tous les effectifs disponibles, et qui serait défendue sans esprit de recul.*

L'occupation du réduit national en été 1940, équivalait au choix d'une nouvelle position d'armée, qui se confondait désormais avec le centre montagneux du pays. » (24)

A propos de la défense du territoire Suisse, dans le chapitre de son rapport consacré aux fortifications et destructions, le Général Guisan met aussi en évidence le fait qu'en septembre 1939, les éléments de fortifications existants « *ne répondaient pas à une conception d'ensemble, qu'ils*



L'arquebuse 41 tire des obus de 20 mm à une distance pouvant dépasser 1'000 mètres. Mais en 1941 elle est déjà largement dépassée en tant qu'arme antichar.

*ne formaient pas un système complet».*²⁵ Il souligne encore que « *lorsque l'armée fut mobilisée en septembre 1939, les tâches primordiales qui lui incombèrent alors, la nécessité de construire au plus tôt d'autres ouvrages de fortification, le manque de main d'oeuvre et de matériel et, enfin, les rigueurs de la saison d'hiver, nous empêchèrent de compléter nos fortifications de la frontière au rythme qu'il eût fallu.* »²⁶

Dans son ouvrage publié en 1975, le journaliste et écrivain Werner Rings décrit comment dans les cinémas suisses, les actualités filmées allemandes révélaient « *comment les villes polonaises - des villes comme Berne, Bâle, Zurich ou Genève étaient détruites les unes après les autres.* » On pouvait prévoir, écrivait-il, « *que si la Suisse était impliquée dans la guerre, ses villes disparaîtraient également sans défense possible.* »²⁷

Fort heureusement il n'en fut rien et la Suisse échappa au sort que le Reich réserva à la Pologne et à l'Europe. Elle put TENIR dans les circonstances difficiles que l'on sait malgré sa situation de dépendance envers ses dangereux voisins directs. Pour la Confédération, l'histoire de cette époque a eu aussi ses pages sombres que les historiens suisses ont mis en lumière à partir des années 90.

Je laisse néanmoins le dernier mot à Sir Winston Churchill : « *Of all the neutrals, Switzerland has the greatest right to distinction... What does it matter whether she has been able to give us the commercial advantages we desire or has given too many to the Germans...? She has been a democratic state, standing for freedom in self-defence... and largely on our side.* »²⁸

C. B.

Notes :

- (1) Bataillon 13 1939-1945 -six ans de service actif. Textes rédigés par le Sgt. J.-Jacques Dessoulavy (Cp.fus.III/13) d'après les écrits de nombreux officiers, sous-officiers et soldats du 13, Genève, Henri Studer, 1947.
- (2) Témoignage de Mme Marguerite Sautebin-Fleury, née en 1910, Mervelier, cité dans Christine Détraz en étroite collaboration avec la Radio Suisse Romande et le Musée de l'Elysée à Lausanne, le Musée d'ethnographie de Genève et la Coordination scolaire romande, Lausanne, éditions LEP, 1994, 96 p. *Le pain de la veille, aspects de la vie quotidienne en Suisse romande pendant la guerre 1939-1945*.
- (3) Schmid Hans-Rudolf, *Le Général*, Zofingue, Lucerne, Documents Ringier, 1975, p. 6.
- (4) Bonjour Edgar, *Histoire de la neutralité suisse pendant la Seconde Guerre mondiale*, volume IV, Neuchâtel, A la Baconnière, 1970, page de couverture
- (5) Ibid., pp. 17-19. (2) (6) Ibid., p.46. (1)
- (7) Professeur Jean F. Freymond, discussion avec Claude Bonard, 9 juin 2019, FB. (...)
- (8) Rudolf Minger Berne, en janvier 1940. Avant-propos de l'ouvrage *La Suisse en Armes, mobilisation 1939*, Morat, éditions patriotiques, 204 p.
- (9) Edgar Bonjour, op.cit., p.47.
- (10) Attinger Gilles, Lt-col, membre du comité du conseil des anciens de l'EM br fr2, - Il y a 80 ans : Naissance de la Brigade frontière 2, *Revue militaire suisse* No 2 2019, Pully, pp.46-47.
- (11) Streit Pierre, *Histoire de l'armée suisse - Des origines à nos jours*, Gollion, Infolio éditions, 2016, tableau p. 167.
- (12) L'armée suisse en 1940 Autor(en): Weck, Hervé, Article Zeitschrift: *Revue Militaire Suisse* Band (Jahr): - (2010) Heft 1 Persistenter Link: <http://doi.org/10.5169/seals-514397>.
- (13) Rings Werner, *la Suisse et la guerre 1933-1945*, la menace, l'ébranlement et l'affirmation d'un petit Etat, Lausanne, Ex Libris, 1975, pp.224-225. Lire aussi: Georg Kreis, *Auf den Spuren von La Charité – die schweizerische Armeeführung im Spannungsfeld des deutsch-französischen Gegensatzes 1936-1941*, Basel und Stuttgart, 1976, Verlag Helbing & Lichtenhahn, 234 p. + Bonard Claude, *Les documents du GQG français et la Suisse. La Charité-sur-Loire 1940*, Paris, *Revue Historique de l'Armée* 29, 1973, Nr.3, 85-98.
- (14) Dictionnaire Historique de la Suisse, Hans Senn : <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/008927/2015-01-11/> (4)
- (15) Bernard Barbey, *Aller et retour, mon journal pendant et après la «drôle de guerre» 1939-1940*, Neuchâtel, La Baconnière, 1967, pp. 20-21 / 179 p.
- (16) L'armée suisse en 1940 Autor(en): Weck, Hervé de Objekttyp: Article Zeitschrift: *Revue Militaire Suisse* Band (Jahr): - (2010) Heft 1 Persistenter Link: <http://doi.org/10.5169/seals-514397>
- (17) Panecki Tadeusz, *Les études de l'histoire militaire polonaise du XX^e siècle*, pp.36-ss. Panecki Tadeusz, *Les études de l'histoire militaire polonaise du XX^e siècle*, Torun, Wydawnictwo Adam Marszalek, 2003, 160 p.
- (18) Général Henri Guisan, janvier 1940. Préface de l'ouvrage *La Suisse en Armes, mobilisation 1939*, Morat, éditions patriotiques, 204 p.
- (19) Léderrey, colonel, *La Mobilisation 1940 – la Suisse en armes*, Morat, éditions patriotiques, 1941, pp. 12-25. Total 256 p. 50
- (20) Masson Roger, colonel d'état-major général (EMG): *La Mobilisation 1940 – la Suisse en armes*, Morat, éditions patriotiques, 1941, pp. 37-38. Total 256 p.
- (21) Lire sur : <https://ashsm.ch/CMS/fr/accueil>
- (22) *Geschütze und Panzerwagen – canons et chars de combat*, Etat-Major de l'Armée, Section du renseignement, Q.G.A. Août 1940, Nachtrag Nr 1 – Modi catif No.1. A l'usage exclusif du service. Exemplaire signé Premier-lieutenant R. Bonard E.M.A.
- (23) RAPPORT DU GENERAL GUISAN A L'ASSEMBLEE

FEDERALE SUR LE SERVICE ACTIF 1939-1945, Lausanne / Berne, Centrale fédérale des imprimées et du matériel, mars 1946, pp. 19-20.

1. (24) Ibid., pp.73-74.

2. (25) Ibid., p.75.

3. (26) Ibid., p. 77.

(27) Werner Rings, *la Suisse et la guerre 1933-1945*, la menace, l'ébranlement et l'affirmation d'un petit Etat, Lausanne, Ex Libris, 1975, 416 p. p.152.

(28) Letter to Foreign Secretary Anthony Eden in 1944 citée par Koella, Stephen. «Churchill's Switzerland». *The New York Times*. Retrieved 18 January 2017 Source : <https://www.nytimes.com/1997/02/02/opinion/l-churchill-s-switzerland-460141.html>

Livres :

Barbey Bernard, *Aller et retour, mon journal pendant et après la «drôle de guerre» 1939-1940*, Neuchâtel, La Baconnière, 1967, pp. 20-21 / 179 p.

Bergier Jean-François, *Rapport final de la Commission Indépendante d'Experts Suisse – Seconde Guerre mondiale*, dite «Commission Bergier», Pendo, Zurich, 2002, 569 p.

Bonjour Edgar, *Histoire de la neutralité suisse pendant la Seconde Guerre mondiale*, volume IV, Neuchâtel, A la Baconnière, 1970, 486 p.

Dessoulavy J.-Jacques, Sgt. (Cp.fus.III/13), *Bataillon 13 1939-1945*, six ans de service actif. Textes rédigés par le d'après les écrits de nombreux officiers, sous-officiers et soldats du 13, Genève, Henri Studer, 1947, 93 p.

La Suisse en Armes, mobilisation 1939, Morat, éditions patriotiques, 204 p.

Détraz Christine, en étroite collaboration avec la Radio Suisse Romande et le Musée de l'Elysée à Lausanne, le Musée d'ethnographie de Genève et la Coordination scolaire romande, Lausanne, éditions LEP, 1994, 96 p. *Le pain de la veille, aspects de la vie quotidienne en Suisse romande pendant la guerre 1939-1945*.

Langendorf Jean-Jacques and Streit Pierre, *Face à la guerre – l'armée et le peuple suisse 1914-1918/1939-1945*, Gollion, Infolio éditions, 2007, 330 p.

Halbook Stephen P., *La Suisse face aux nazis*, introduction et traduction de Jean-Jacques Langendorf, ouvrage original publié sous le titre «The Swiss and the Nazis. How the Alpine Republic survived in the shadow of the Third Reich», édition française Bière, Cabédita, 2011, 336 p.

Kreis Georg, *Auf den Spuren von La Charité – die schweizerische Armeeführung im Spannungsfeld des deutsch-französischen Gegensatzes 1936-1941*, Basel und Stuttgart, 1976, Verlag Helbing & Lichtenhahn, 234 p.

Léderrey Ernest, direction édition française, *La Suisse en Armes*, Morat, éditions patriotiques, Genève, Roto-Sadag, 1940, 204 p., 1941, 256 p., 1945, 284 p.

Panecki Tadeusz, *Les études de l'histoire militaire polonaise du XX^e siècle*, Torun, Wydawnictwo Adam Marszalek, 2003, 160 p.

Rings Werner, *La Suisse et la guerre 1933-1945*, Lausanne Ex Libris, 1975, 416 p.

Schmid Hans Rudolf, *Le Général*, Zofingue, Lucerne, Documents Ringier, 1975, 95 p.

Streit Pierre, *Histoire de l'armée suisse - Des origines à nos jours*, Gollion, Infolio éditions, 2016, 252 p.

Revue, rapports et brochures :

Attinger Gilles, Lt-col., membre du comité du conseil des anciens de l'EM br fr2, - Il y a 80 ans : Naissance de la Brigade

frontière 2, *Revue militaire suisse* No 2 2019, Pully

Bonard Claude, Les documents du GQG français et la Suisse. La Charité-sur-Loire 1940, Paris, *Revue Historique de l'Armée* 29, 1973, Nr.3, 85-98.

Etat-Major de l'Armée, Section du renseignement, Q.G.A, Geschütze und Panzerwagen – canons et chars de combat, Août 1940, Nachtrag Nr 1 – Modificatif No.1. A l'usage exclusif du service. Exemplaire signé Premier-lieutenant R. Bonard E.M.A.

Guisan Henri, RAPPORT DU GENERAL GUISAN A L'ASSEMBLEE FEDERALE SUR LE SERVICE ACTIF 1939-1945, Lausanne / Berne, Centrale fédérale des imprimées et du matériel, mars 1946, pp. 19-20 262 p.

Portails internet :

- <https://hls-dhs-dss.ch/fr/>
- <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/008927/2015-01-11/>
- <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/019083/2008-05-20/>
- <https://ashsm.ch/CMS/fr/accueil>
- <https://www.nytimes.com/1997/02/02/opinion/-churchill-s-switzerland-460141.html> | <https://www.eda.admin.ch/aboutswitzerland/fr/home/>

Le lieutenant Rudolf Rickenbacher, 25 ans, étudiant à l'ETZH, devant un avion d'entraînement CV-E. Le 4 juin 1940, aux commandes d'un Messerschmitt Bf 109 appartenant à la compagnie d'aviation 15, parti d'Olten, il est abattu par des chasseurs allemands au-dessus du Jura. L'épave est retrouvée à Boécourt. Des funérailles officielles et militaires ont lieu deux jours plus tard à Lotwill. Le Maréchal Göring aurait à cette occasion envoyé une couronne.



De haut en bas: Messerschmitt Bf109 D acquis peu avant l'entrée en Guerre et dont une trentaine arrivent en Suisse avant le début des hostilités. Ces appareils sont livrés sans armement et sont reconnaissables à leur capot moteur particulier et leur hélice bipale. Les Bf 109 E remplacent peu à peu les appareils antérieurs, mais il faut attendre le début de l'année 1941 pour que ceux-ci reçoivent leur armement et -pour certains- une radio. L'aviation suisse compte peu de modèles F mais acquiert en 1944 un peu moins d'une vingtaine de Bf 109 G qui seront -jusqu'à la fin de la Guerre- les appareils les plus rapides et les plus performants, même si leur état technique laisse fort à désirer.

